

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 167 portant expulsions du Territoire de la-CFS

n° 167

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

12 février 1960

Numéro JO

n° 2 du 29/02/1960

Date du numéro

29 février 1960

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Sont expulsés du Territoire de la Côte Française des Somalis : Hassan Saïd Alaoui, arabe saved, né vers 1934 à Charaf (Yémen), de Saïd Alaoui et de Saïda Abdoukhalak. Houssein Salem Abdallah, arabe kréhem, né vers 1928 à Aissi (Yéraen) de Salem Abdallah et de Saïda Abdallah. Kassim Saleh Ahmed, arabe bédani, né vers 1909 au-Yémen de Saleh'Ahmed et de Fatma Mohamed. Mohamed Abdou Messaoud, arabe chargabi, né vers 1940 à Chargab (Yémen), de Abdou Messaoud. Mohamed Chamsan Gâleb arabe assouadi né vers 1927 à Makator (Yémen), de Chamsan Galeb et de Mariam Aïdor. Mohamed Kaved Yava arabe voussof. né vers 1940 à Fiabira (Ethiopie), de Kayed Vava et de Fatma Abdillahi. Mohamed Kaved' Gouradi: arabe drehem! ne vers 1000 à Cheick-Saïd (Yémen), de Kayed Gouradi et de Aïcha Ragueh. Mokbel Ahmed Hassan, arabe hamadi, né vers 1921 à Hamadi (Yémen), de Ahmed Hassan et de Némañ Alouan. Salem Ahmed Mohamed, arabe bédani, né vers 1918 à Ougla (Yémen) de Ahmed Mohamed et de Koursa Salem. Salem Mohamed Saleh, arabe bédani, né vers 1928 à Béida (Yémen). de Mohamed Saleh et de Fatma Abdallah. Taher Ahmed Taher. arabe agburi, né vers 1937 à Aden, de Ahmed Täher et de Aïcha Ahmed. Vacin Abdou Ahmed, arabe soufi, né vers 1940 à Diré-Daoua (Ethiopie).de Abdou Ahmed et de Saïda Ahmed.

Art. 2

Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Chef du Territoire et par délégation :Le Secrétaire Général,Y. de DARUVAR.